

(1)

## **La bonne fondation économique et son impact sur la stabilité de la société**

**Traduit par**

**Dr/Kamal Ali Mahmoud Gadallah**

Louange à Allah, Seigneur de l’Univers, Il dit dans Son Noble Coran : « De la terre Il vous a créé, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). » J’atteste qu’il n’y point de divinité en dehors d’Allah, l’Unique, sans aucun associé et que Mohamad est Son serviteur et Son messenger.

Ensuite...

La puissante économie est l’un des piliers de l’Etat et les repères sur lesquels il se fonde. Une telle puissante et stable économie permet à l’Etat d’assumer ses engagements locaux et internationaux et d’assurer une honorable vie à ses citoyens. Lorsque l’économie s’affaiblit, se répandent pauvreté et maladie, se trouble la vie, apparaissent les crises, pourrissent les moralités, s’intensifient les crimes et se présente l’occasion aux ennemis à l’affût des Etats qui œuvrent pour les ébranler et faire entrer dans un désordre infini. C’est pourquoi le prophète (SBL) implorait secours auprès d’Allah contre la pauvreté au terme de chaque prière. Il disait : « ô Allah, j’implore secours auprès de Toi contre mécréance et pauvreté et contre les supplices de tombe. »

Les nations qui ne possèdent, ni produisent leur nourriture, aliment, vêtue, médicaments et armes, n’ont

(۲)

pas d'autonomie, ni volonté, ni dignité, ni expression, ni grandeur non plus. On dit : si tu apportes aide à quiconque, tu seras son chef, si tu te passes de n'importe qui, tu lui seras égal et si tu as besoin de quelqu'un tu lui seras captif.

Notre pure religion nous enseigne que la main qui donne vaut mieux que celle qui prend. Le prophète (SBL) dit à ce propos : « la main qui donne vaut mieux que celle qui prend. » Certes, ce principe s'applique sur les nations, les institutions, les familles et les individus. Aucune nation ne se réveille qu'en présence de certains facteurs dont :

Le travail et la croissance de la production. Il s'agit effectivement d'une croissance unie de perfection, de création, de créativité, de se livrer aux domaines les plus vitaux et les plus rentables économiquement. Travailler et produire sont un requis légal et un devoir national. Allah nous ordonne de parcourir la terre après Lui avoir accompli Son droit en disant : « Puis quand la Salat est achevée, dispersez-vous sur la terre, et recherchez [quelque effet] de la grâce d'Allah, et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez. ». C'est par le travail et la production que la terre est exploitée, y se réalise la lieutenance de l'homme, l'homme préserve sa dignité et son honneur. L'auteur de la production donne et dépense et ne se livre point à la mendicité. Le prophète (SBL) considère que la meilleure nourriture que consomme l'homme est celle qu'il gagne de son travail. Il dit : « rien ne vaut mieux qu'on mange du fruit du travail de sa propre main. David, le

(۳)

prophète d'Allah, mangeait du travail de sa propre main. ». Le prophète avertit celui qui préfère la paresse et se nourrit de la mendicité en disant : « la mendicité risque de dévorer le mendiant jusqu'à ce qu'il rencontre Allah, Gloire à Lui, le jugement Dernier, alors que son visage sera dépourvu de la chaire. » Omar disait : « évitez d'opter pour le repos, c'est une insouciance. »

L'Islam éleva la valeur du travail en le faisant la sommité de leadership, surtout la lutte dans le Sentier d'Allah. Si le serviteur meurt en parcourant la quête de son pain, sa mort est en pleine obéissance. D'après K'ab Ibn Aghrah (qu'Allah l'agrée) : le prophète (SBL) passa par un homme dont les compagnons observèrent le zèle et le dynamisme. Ils purent dire : ô messager d'Allah, si c'était dans le Sentier d'Allah ! Le prophète de répliquer : « si cet homme sort parcourir chercher à nourrir des enfants, il sort dans le Sentier d'Allah. S'il travaille pour ses vieux père et mère, il est dans le Sentier d'Allah. S'il travaille pour se contenir, il est dans le Sentier d'Allah. Par ailleurs, s'il sort par ostension, il est dans le sentier de Satan. » Concernant l'appel à produire le prophète (SBL) dit : « si l'heure sonnera alors que l'un parmi vous tiendra un petit palmier, s'il arrivera à ne se lever avant de le planter, qu'il le fasse. » Le prophète (SBL) proposait des solutions pour créer des emplois et se servir des sèves des gens. D'après Anas Ibn Malek (qu'Allah l'agrée) : un Ansari vint demander charité auprès du prophète. Le prophète (SBL) lui interrogea : « tu n'as rien dans ton foyer ? » L'homme de répondre : juste

(٤)

une vêtue dont nous portons une partie et nous nous couvrons de l'autre partie et une coupe de laquelle nous buvons de l'eau. Le prophète lui dit : « apporte-moi les ! ». L'homme les apporta, le prophète les tint avec sa main et dit ; « qui veux les acheter ? » Un homme répondit : je les achète contre un dirham. Le prophète de reprendre deux ou trois fois : « qui en paie plus ? » Un autre dit : je les achète contre deux dirhams. Le prophète les lui rendit, donna les deux dirhams à l'Ansari et lui dit : « achète d'un dirham un aliment et tends-le à ta famille. De l'autre dirham achète un marteau et apporte-moi le. L'homme le fit. Le prophète inséra le marteau dans une manchette de bois et dit à l'homme : « vas ramasser les bûches, vends-les. » de retour, l'homme avait gagné dix dirhams. D'une partie il acheta un habits et de l'autre de la nourriture. Le prophète lui dit : cela vaut beaucoup mieux que la mendicité viendrait sous forme d'une tache noire sur ton visage le Jour Dernier. La mendicité n'est licite que pour un indigent absolu, un surendetté insolvable et un redevable d'un prix de sang. »

La consommation modérée : la modération est l'un des facteur du peuplement de la terre et la réalisation de l'épanouissement de nations. La Charia islamique invite ses adeptes à consommer modérément sans abuser les Bienfaits accordés par Allah, Gloire à Lui. Le Vrai Dieu, Exalté Soit-Il dit : « Et ne gaspille pas indûment, car les gaspilleurs sont les frères des diables ; et le Diable est très ingrat envers son Seigneur. » « Et mangez et buvez ; et ne

(۵)

commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès.» Dans le cadre de l'appel à la consommation modérée le prophète (SBL) dit : « l'homme ne remplit un récipient plus préjudicieux que son ventre. Quelques bouffées suffisent à l'adamique. S'il lui indispensable de faire, qu'il en consacre le tiers à sa nourriture, le deuxième à sa boisson et le troisième à sa respiration.» Nous affirmons par ailleurs, que la consommation modérée n'est pas restreinte à manger et boire. Elle s'étend à tous les domaines de la vie économique : l'eau, l'électricité, le gaz et tous les médicaments et matières brutes quotidiennement employés. C'est l'appel de toutes les religions, contenu dans le propos de Joseph (Salut sur lui) : « Alors [Joseph dit]: «Vous sèmerez pendant sept années consécutives. Tout ce que vous aurez moissonné, laissez-le en épi, sauf le peu que vous consommerez.» Il s'agit donc d'un appel à accroître la production via un travail sérieux et de modérer au maximum la consommation, où le verset dit : « sauf le peu que vous consommerez.» Et non pas « ce que vous consommez ».

Disant cela, j'implore le Pardon d'Allah aussi bien pour moi que pour vous.

“

\* \* \*

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le Salut et les Bénédiction soient accordés au dernier des prophètes et

(٧)

messagers, notre maître Mohamad, à sa famille, ses compagnons et ce qui lui suit avec rectitude jusqu'au Jour Dernier.

Mes frères en islam

Lu des facteurs et piliers les plus importants en matière de la bonne structure économique est le fait que tous les individus accomplissent leurs engagements vis-à-vis de leur patrie. Ils doivent se débarrasser de cet esprit éclectique basé sur la recherche d'avoir des services sans contrepartie ou d'une contrepartie inférieure à leur juste valeur. Quiconque consomme sans produire, touche une rémunération sans travailler, jouir de services sans y payer le prix, il contribue à la décadence de la situation de son pays ou l'ébranler économiquement. Le tout de l'économie d'un pays est l'ensemble des comportements de ses citoyens. A titre d'illustration : l'électricité ; nous avons passés des moments difficiles de la perturbation du courant électrique et la détérioration du service, ce qui a eu une mauvaise influence sur les instances économiques de l'Etat d'une part et la psychologie des citoyens d'autre part. en outre, le Ministère de l'Electricité se trouvait incapable de fournir, pour ne pas dire, améliorer le service, vu l'absence du paiement régulier des factures de la part des citoyens. Sinon, le Ministère et ses sociétés sauraient développer leur infrastructure. On y ajoute les frais et exigences du fonctionnement, le renouvellement des stations, la création des nouvelles stations et lui fournir les carburants. En cas de régler la juste valeur du service, le Ministère pourrait incontestablement continuer à fournir,

(Y)

voire améliorer le service. C'est la même chose pour les chemins de fer, le métro et les autres services.

Le fait que certains échappent à payer la contrepartie des services ou se soucie de l'intérêt privé au détriment de l'intérêt public, cela va à l'encontre de toutes les valeurs religieuses, les principes et les systèmes économiques justes. Cela conduirait à la détérioration économique des Etats, leur chute matérielle, puis corporelle.

Par conséquent, du point de vue légitime, il faut régler tous les engagements au temps réel. Cela est l'échéance du contrat conclu entre les fournisseurs des tels services comme la société d'électricité et celle de l'eau potable d'une part et le bénéficiaire des tels services d'autre part. il est illicite de se dérober du paiement. Allah dit : « ô vous qui croyez, observez vis engagements. ». Ce verset englobe tous les pactes, obligations et engagements pour lesquels l'on s'engage vis-à-vis des autres. Dans un noble hadith le prophète (SBL) dit : « les musulmans sont tenus des conditions sauf s'il s'agit d'une condition qui rend licite l'illicite ou vice-versa. ». Ainsi, ceux qui se dérobent de payer ce dont ils ont contracté, jouissent de service en s'abstenant d'en régler le prix, ont tort de deux côtés : d'abord, ils manquent à leurs engagements, ensuite, ils prennent ce qui n'est point leur dû et ne paient pas ce dont ils sont redevables.

Zn conséquence, s'abstenir de payer le prix de services ou essayer de s'en débarrasser est légalement illicite. Cela se tient un manquement aux clauses de contrat, une perte de droits et un affaiblissement des établissements et Etats.

(A)

Par ailleurs, nous accentuons la nécessité d'intensifier les programmes de l'assurance sociale qui doivent être destinées à ceux qui les méritent véritablement qui en sont prioritairement méritoires. Il faut que tous adoptent les valeurs religieuses, éthiques et humaines, à tel point que ce qui ne mérite pas l'aide sociale s'en obstine.

O Allah, assiste-nous de nous remplir notre devoir vis-à-vis de notre patrie.

Préserve notre Egypte et tous les pays du monde.